

Maîtriser les règles Incoterms® de l'ICC 2020 - module 2

Commerce International - Interculturel - 2025

En résumé

Gérez vos opérations à l'international : Formation certifiante-Formation modulaire

Maîtriser les règles Incoterms® de l' ICC 2020 : Module 2 fait partie d'un ensemble de 4 formations.

Ces 4 formations vous permettent d'acquérir ou de développer les notions de bases pour une première activité dans le domaine du commerce international.

A l'issue de la formation, vous pourrez valider la certification "Gérer les opérations à l'international" (Certificat de Compétences en Entreprise-CCE) inscrite au répertoire spécifique de France Compétences sous le n° 5371 et délivrée par CCI France depuis le 17/03/2021.

Objectifs :

Connaître et maîtriser les règles Incoterms® 2020, les choisir et les utiliser à bon escient.

Savoir les inscrire dans la négociation commerciale et exécuter les contrats.

S'en servir pour calculer les prix de vente, les coûts de revient.

Connaître les obligations respectives côté vendeur et acheteur.

Identifier le point de transfert des risques et des frais entre vendeur et acheteur.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

Participants :

Entreprises : Commerciaux/acheteurs, Directions commerciale, financière, juridique, Supply Chain, services clients, ADV, comptabilité, appro. / achats, transport, logistique, douane, export control ...

Partenaires transport/assurance, banques, et toute partie prenante à une opération de commerce international (échange de biens).

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

570 €

Net de taxe par personne. Les entreprises adhérentes à Grex bénéficient d'une remise de 10 %.

E1 INCOTERM20 19-Q24



1 jour, soit 7 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- mar 15 avr 2025
- jeu 09 oct 2025
- jeu 04 déc 2025

Formation animée par un consultant formateur, spécialisé dans le domaine du commerce international.

Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Nos formateurs sont accrédités par la Chambre de Commerce Internationale (ICC) à Paris.

Le contenu

1. Les Incoterms® : rôle et impacts pour le commerce international

La chaîne du fret à l'international : Les étapes, les acteurs, les risques associés :

Rôle et impact des Incoterms®.

Définition, liste des 11 règles, classification, les termes en anglais et en français.

La liste des 10 obligations respectives.

Les outils et facilités pour clarifier et rendre les Incoterms® plus accessibles.

2. Les Incoterms® ne règlent pas tout

La question du transfert de propriété.

Ce qu'il ne faut pas attendre des Incoterms®.

3. Les 11 règles Incoterms® 2020 à la loupe

Les règles multimodales et les règles maritimes & fluviales.

Zoom sur les obligations des parties, le lieu de « livraison », le transfert des risques, la répartition des frais et l'assurance ad-valorem.

Les variantes, et changements apportés par la version 2020 : L'option du FCA, la couverture minimum obligatoire pour CIP, l'Incoterms® DPU.

Incoterms® et chaîne des coûts.

4. Répercussion des Incoterms® sur les autres contrats, la douane et la fiscalité

Interactions avec les contrats de transport, d'assurance, de financement, le paiement.

Interactions avec la douane/sureté, la fiscalité, le paiement.

Fiscalité (justifier ses ventes hors taxes).

5. Les bonnes pratiques en matière d'Incoterms® et les pièges à éviter

Les bonnes pratiques.

Les pièges à éviter.

6. Avantages et Inconvénients des Incoterms®

Impacts côté vendeur.

Impacts côtés acheteur.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

Partenaires

